

PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

### **Les Ministres comme argument marketing ?**

---

Nous apprenions récemment la constitution d'une entité qui vise à faciliter les rencontres entre entrepreneurs dans le Jura et de manière générale le « réseautage » pour les différents acteurs économiques. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle possibilité donnée aux acteurs privés.

Nous avons en revanche été pour le moins surpris d'apprendre par le biais de plusieurs publications et publicités que « chaque mois un Ministre s'entretient avec des chefs d'entreprises après avoir présenté un sujet qui concerne son Département. »

Premièrement, il est questionnant que des Ministres participent à des événements payants (pour les non-membres de l'organisation en question) afin que des entrepreneurs puissent les rencontrer.

Deuxièmement, une multitude d'organisations économiques (Chambre de commerce et d'industrie, FER, syndicats, etc.) ou d'associations (consommateurs, agriculteurs, locataires, etc.) souhaiteraient certainement elles aussi avoir la possibilité de s'entretenir chaque mois avec un membre du Gouvernement jurassien. Dès lors se pose la question du choix de ces associations et des critères de participation.

**Aussi, nous prions le Gouvernement jurassien de répondre aux questions suivantes :**

**-Le Gouvernement jurassien a-t-il connaissance de la publicité qui affirme que chaque mois un Ministre participe à des rencontres avec des entrepreneurs ? Le cas échéant, le Gouvernement peut-il confirmer ou infirmer cette pratique?**

**- Le Gouvernement est-il disposé à appliquer ce principe de rencontres mensuelles avec d'autres organisations ? Si oui, lesquelles ?**

**- Les agendas des Ministres étant certainement très remplis, quels sont les critères qui déterminent la participation ou non de l'exécutif ou de l'un de ses membres à ces différentes invitations ?**

**- Est-ce que le Gouvernement participe régulièrement à des événements payants dont le but est d'échanger avec un Chef de Département ?**

D'avance nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Le responsable :

Loïc Dobler

Delémont, le 29 janvier 2020